



QUELLES SONT NOS ACTIONS DE PRÉVENTION ?

• Des actions de sensibilisation

Réalisées sur demande, elles sont destinées aux centres de formation sociales et médico-sociales, aux professionnels en exercice, aux institutions (établissements et services à domicile).

Les objectifs de ces actions sont :

- d'acquérir des connaissances et de s'informer sur les réalités de la maltraitance,
- d'être vigilant sur ses propres pratiques,
- d'échanger à partir de situations concrètes.

ALMA 65 apporte également un soutien auprès des étudiants des sphères médico-sociales et juridiques.

Pour plus d'informations sur ces actions, prendre contact avec Alma 65

• Une participation à des manifestations grand public

Alma 65 participe à des colloques, journées d'étude, salons, semaine bleue... dans le but de sensibiliser le grand public aux réalités de la maltraitance.



COMMENT NOUS CONTACTER ?

Adresse

ALMA 65
B.P. 1336
65013 TARBES cedex 9

Tél.

05 62 56 11 00

E-mail

alma65@orange.fr

Permanence téléphonique

lundi 14 h à 17 h

**N'HÉSITEZ PAS À APPELER,
TEMOIGNER N'EST PAS JUGER.
NOUS SOMMES LÀ
POUR VOUS AIDER.**

ALMA 65 s'inscrit dans le dispositif NATIONAL d'écoute. Le numéro 3977 transmet vos appels au centre Alma de votre département.

ALMA 65



ALLÔ MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES



QUI SOMMES-NOUS ?

Alma 65 est une association Loi 1901 à but non lucratif, fédérée à la plateforme nationale 3977 Contre la Maltraitance.

Le centre d'écoute est destiné à écouter, soutenir, conseiller et orienter les personnes victimes d'actes maltraitants (personnes âgées et personnes en situation de handicap) ou les témoins.



QUELLE EST NOTRE ÉTHIQUE ?

- Respect de la confidentialité et de l'anonymat
- Respect du droit à l'information
- Respect de la dignité et de la vie privée des personnes



QUELLE DÉFINITION DONNE-T-ON À LA MALTRAITANCE ?

Selon le Conseil de l'Europe (1987),

« La Violence se caractérise par tout acte ou omission commis par une personne,

- s'il porte atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou psychique ou à la liberté d'une autre personne,
- s'il compromet gravement le développement de sa personnalité,
- s'il nuit à sa sécurité financière. »



QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE MALTRAITANCE ?

À domicile ou en institution, les auteurs de maltraitements peuvent être des proches ou des professionnels.

Les catégories de maltraitance sont :

- Physiques
- Sexuelles
- Psychologiques
- Financières
- Médicales
- Civiques
- Négligences actives ou passives



QUEL EST NOTRE FONCTIONNEMENT ?

Chaque appel est pris en compte par une équipe pluridisciplinaire de bénévoles.

Nos actions s'appuient sur une analyse adaptée de la situation, au plus proche de la réalité.

EN PARLER, C'EST DÉJÀ PRÉVENIR

L'écoute téléphonique est la base de notre action, gage de respect de l'anonymat de chacun.

Alma 65 n'assure aucune intervention physique sur le terrain, mais agit en collaboration avec son réseau de partenaires professionnels et institutionnels.

